

Pays de gâtine terres de caractère

Ecrin de biodiversité

**Une société se construit
sur ses racines**



La Fédération des chasseurs des Deux –Sèvres est un acteur majeur en matière de gestion de l'environnement et de la Biodiversité . Cette orientation stratégique est fondamentale pour la chasse et les chasseurs. La dégradation des biotopes et des écosystèmes constatée depuis des décennies conduit à une détérioration des territoires qui les rendent hostiles à la petite faune sauvage et à la faune gibier en particulier. Cette situation influence nettement la motivation des chasseurs à pratiquer leur loisir.

Les raisons de cette situation sont nombreuses :

- Le Développement des infrastructures modernes favorisant le béton et le bitume en détruisant les paysages, ce qui modifie considérablement les espaces d'accueils et de reproduction.
- L'intensification des pratiques agricoles (parcellaire, assolement, vitesse d'avancement...)
- Les évolutions climatiques qui influencent les cycles biologiques de la faune et de la flore.

Face à cette situation complexe, la Fédération des chasseurs s'est engagée dans une politique dynamique « Biodiversité et Territoire », basée sur des actions de terrains conduites en partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs, les collectivités territoriales, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les institutions et acteurs souhaitant s'engager dans la démarche.

Ces actions ont pour objectifs de reconquérir les biotopes afin de développer des espaces accueillants pour le développement d'une flore naturelle et variée et de la faune sauvage dont les espèces gibiers en particulier.

Notre ambition est de transmettre et partager avec les citoyens ces évolutions, l'expérience et les savoirs faire des chasseurs dans la gestion de la biodiversité ordinaire.

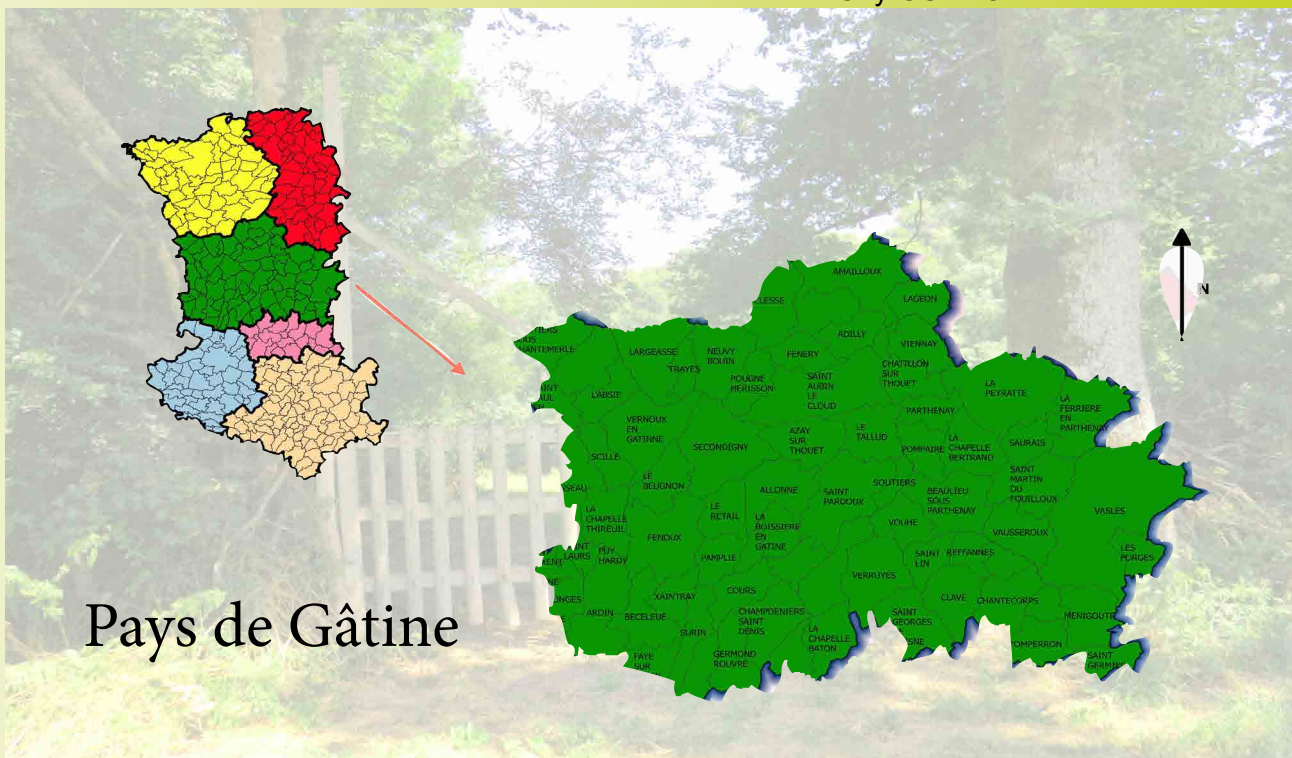
Les scolaires en particulier et les habitants du territoire sont impliqués dans cette démarche dans le cadre d'un programme intitulé « **L'éducation à la nature, au cœur du projet de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres** ».

Pour réussir, la Fédération des Chasseurs met en place des projets de territoires dans chaque region naturelle du département :

- Val de Thouet
- Pays de Gâtine
- Haut Val de Sèvres
- Pays Mellois
- Bocage Bressuirais
- Pays Niortais

Chaque projet de territoire fait l'objet d'un document décrivant les actions et les objectifs spécifiques de la FDC 79. Ces documents constituent notre programme d'actions. Ils sont mis à la disposition de tous les acteurs du territoire afin de faire partager au plus grand nombre l'action des chasseurs en faveur de l'environnement et de la Biodiversité locale.

Guy GUEDON – President de la FDC 79



Qui sommes nous ?

La Fédération des Chasseurs est une association agréée au titre de la protection de la nature. Elle est reconnue en matière d'information et d'éducation au développement durable, ainsi que pour la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.

Elle est administrée par 16 élus représentants des chasseurs, elle fédère 12 000 chasseurs, 300 ACCA et sociétés communales, et 1450 chasses privées. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de 19 professionnels.

La Fédération des Chasseurs assure des missions de service public :

- La formation à l'examen du permis de chasser,
- La délivrance des validations annuelles des permis de chasser,
- L'indemnisation des dégâts de grand gibier,
- La réalisation et la mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique,
- La formation des chasseurs,
- La coordination des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
- La police de la chasse

Elle est un acteur majeur des territoires dans :

- La gestion de la petite faune sauvage
- La gestion de l'environnement
- La reconquête des biotopes
- L'éducation à la nature



Retrouvez tous les renseignements sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs : <http://www.chasse-79.com>



1. Dix ans d'actions en faveur de la biodiversité

En travaillant la terre, l'agriculture façonne le paysage, support de la vie végétale et animale. Dans ce concept, de part leurs racines communes, chasseurs et agriculteurs sont des acteurs historiques de l'évolution des territoires et des paysages.

Depuis de nombreuses années, la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres œuvre pour préserver et développer la biodiversité ordinaire, en aidant techniquement et financièrement des agriculteurs à mettre en place des aménagements favorables à la faune :



Les cultures à gibier

Les bandes enherbées

Les plantations de haies

Les cultures intermédiaires

Les couverts mellifères...

Les couverts environnementaux

Gestion des bords de chemins

De son côté, la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres s'emploie depuis 2008 à créer, sur l'ensemble du département, des réseaux d'exploitations ayant mis en œuvre des pratiques et/ou des aménagements favorables aux auxiliaires des cultures (insectes prédateurs

de ravageurs de cultures), l'objectif étant de limiter les recours aux pesticides, en favorisant cette régulation naturelle et gratuite.

Les réseaux IBIS et AGRIFAUNE sont des programmes novateurs de prise en compte de la biodiversité à l'échelle de l'exploitation agricole qui ont été mis en place sur le territoire des Deux-Sèvres.



Ces programmes consistent à élaborer des référentiels de pratiques innovantes, respectueuses de l'environnement, et favorables aux auxiliaires de cultures tout en préservant la rentabilité des structures agricoles.

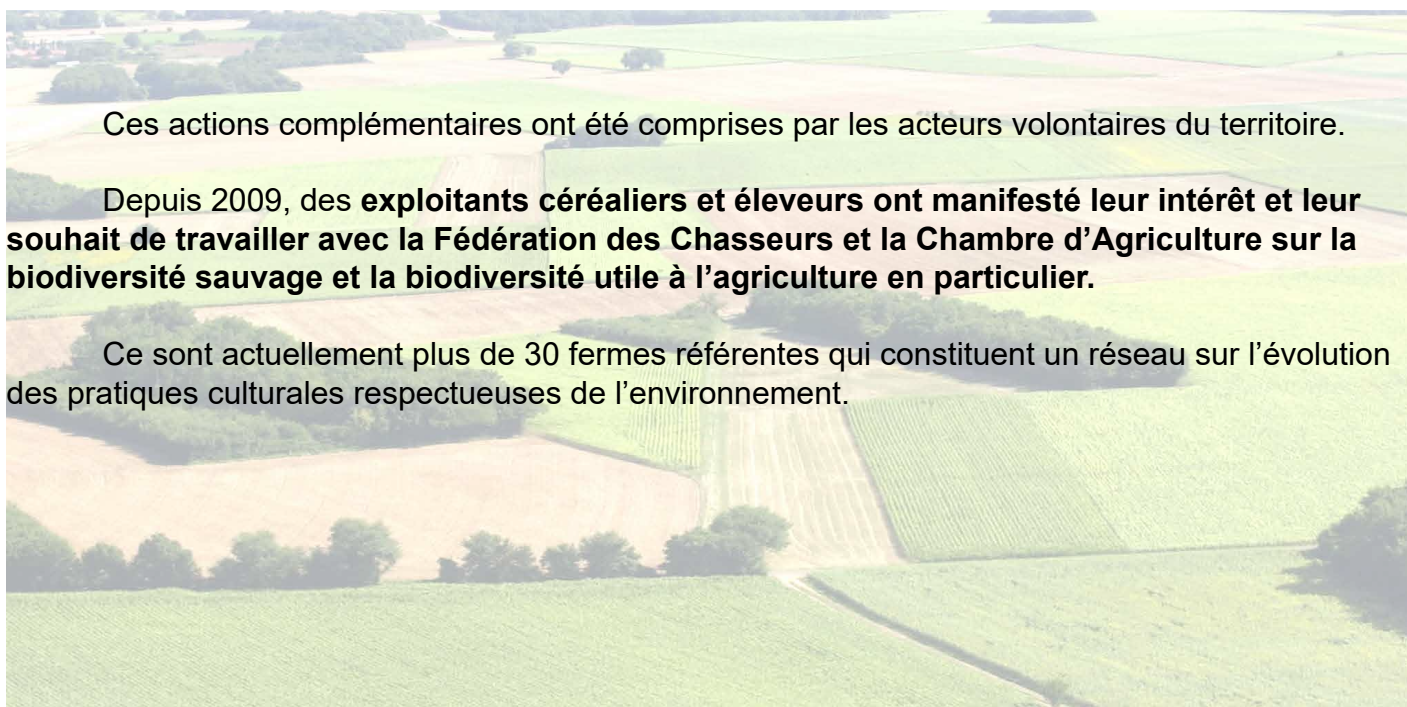
Ces actions sont conduites avec différents partenaires :

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres ;
- La Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ;
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- Le Conservatoire des Espaces Naturels ;
- L'Observatoire Régional de l'Environnement ;
- Le conseil Départemental
- Le conseil Régional
- Les collectivités locales et territoriales
- Les agences de l'eau
- Les organismes scientifiques (CNRS, Universités...)

Ces actions complémentaires ont été comprises par les acteurs volontaires du territoire.

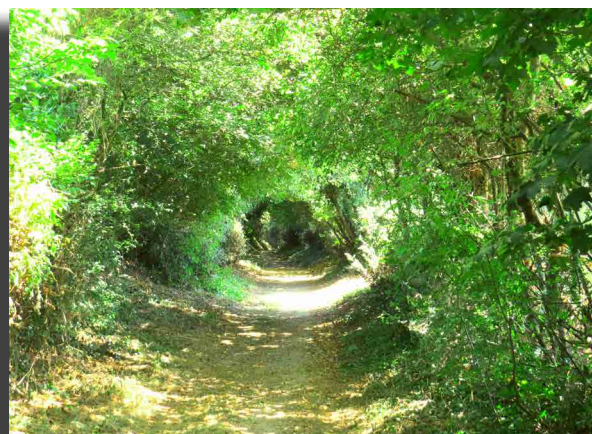
Depuis 2009, des **exploitants céréaliers et éleveurs ont manifesté leur intérêt et leur souhait de travailler avec la Fédération des Chasseurs et la Chambre d'Agriculture sur la biodiversité sauvage et la biodiversité utile à l'agriculture en particulier.**

Ce sont actuellement plus de 30 fermes référentes qui constituent un réseau sur l'évolution des pratiques culturales respectueuses de l'environnement.



Au-delà des seuls espaces agricoles, ces démarches se veulent être fédératrices et pédagogiques :

Fédératrices : les espaces publics dont les bords de routes et chemins sont intégrés dans les projets d'aménagements. Ils font l'objet de conventions de gestion et d'entretien entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, et les communes.



Les habitants sont informés dans le cadre de manifestations publiques sur l'état d'avancement du projet. Ils participent aux plantations de haies, et à des journées de découverte de la biodiversité ordinaire lors de randonnées à thèmes.

Pédagogiques : car tous les projets de plantation de haies sont systématiquement réalisés avec les écoles locales. En amont de ces actions, des interventions en classe, par le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, expliquent le rôle, la composition de la haie, et la reconnaissance des essences que les élèves vont planter.



Pour amplifier ces actions de territoire et les faire partager aux habitants, des sentiers de découverte de la faune et de la flore locales ont été spécialement conçu et implantés au lac des Effres à Secondigny et à Ardin sur le site de l'arboretum.

Famille : Rallidés
Nom scientifique : *Gallinula chloropus*
Poids : 250 à 370 g
Envergure : 50 à 55 cm

La gallinule poule d'eau

C'est un oiseau commun près de l'eau. Son bec est pointu, rouge et jaune, et prolongé par une plaque rouge sur le front. Son plumage est noir, avec des bandes blanches, et ses yeux sont rouges. La gallinule poule d'eau nage très bien et court sur les berges ou marche sur les plantes aquatiques grâce à ses longs doigts. Elle peut rester sous l'eau près d'une minute.



Alimentation :

Très peureuse, elle s'enfuit à l'approche de l'Homme. Pour se nourrir, elle picore, un peu comme la poule, à la surface de l'eau et dans les plantes aquatiques. Elle peut aussi plonger pour manger des racines, des graines de plantes aquatiques, ou de petits mollusques (escargots d'eau, gammarus...). La poule d'eau est donc omnivore : elle aime les graines, feuilles, herbes, escargots d'eau, têtards, petits poissons ou racines.



Reproduction :

Les couples se forment au printemps. Le mâle offre des plantes aquatiques à la femelle lors de la parade nuptiale. Les deux adultes construisent plusieurs nids, cachés dans la végétation aquatique, au ras de l'eau. La femelle pond 5 à 8 oeufs qui seront couvés trois semaines. Il peut y avoir, entre avril et juillet, jusqu'à 3 pontes. Les poussins quittent le nid aussitôt éclos, et les deux parents les nourrissent pendant 4 à 6 semaines.

La société

Les parents et les jeunes des premières couvées s'occupent souvent ensemble des poussins. On peut ainsi observer de grands groupes de poulets d'eau de toutes tailles!





2. Notre engagement pour l'avenir



L'Homme a un devoir de conservation de la Biodiversité et de transmission de ce patrimoine qu'on lui a légué

Notre stratégie



De par la diversité des milieux qui caractérisent le département des Deux-Sèvres, la gestion de la petite faune sauvage constitue une priorité de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres.

Etant établi que cette petite faune est très dépendante de la qualité des territoires, il apparaît indispensable de mener des actions entre la gestion du milieu et des espèces.

Il est totalement illusoire de vouloir gérer une espèce sans prendre en compte son support de vie : c'est la diversité végétale qui génère la diversité animale, jamais l'inverse. Les actions engagées dans cet objectif par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres sont essentielles à plusieurs niveaux :

- Elles permettent une approche différente des actions en prenant pour clé d'entrée la biodiversité utile à l'agriculture ;
- Elles contribuent au développement durable des territoires ruraux ;
- Elles favorisent la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture performante ;
- Elles répondent aux attentes de la société en contribuant à l'embellissement du paysage et en participant à la protection de la qualité de l'eau.



Ces actions préfigurent de ce que seront les stratégies d'aménagement de demain.

La reconquête du biotope, un engagement pour l'avenir

Couverts
environnementaux

Entretien
raisonné

Adaptation
des pratiques

Trame verte
et bleue

Bandes
enherbées

Plantation
de haies

gestion des bords
de chemins

Fédération des chasseurs
des Deux-Sèvres

Conseil Régional

Conseil Départemental

Associations

Agriculteurs

Chasseurs

Habitants

Collectivités locales

une démarche partagée



3. Des actions, des projets

La trame verte et bleue : restaurer des liens entre la nature et les territoires



«Au pied de nos arbres, nous vivons heureux» Plantation et restauration de haies

Ces éléments fixes présentent des caractéristiques différentes selon la fonction que l'on veut leur donner.

Les haies ont fait l'objet de nombreux arrachages, alors que leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement identifiée.

Intérêt pédagogique des plantations

La Fédération des Chasseurs, avec l'appui des collectivités territoriales, fournit les plants et les enfants des écoles participent activement et systématiquement à leur mise en place.

Des projets pédagogiques, autour de ces plantations, sont élaborés par les enseignants et la Fédération des Chasseurs, et donnent lieu à des interventions auprès des scolaires.



Intérêts paysagers et environnementaux

Les haies et bosquets constituent de véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale. L'association avec une bande enherbée augmente l'effet de corridor écologique.

Elles contribuent à l'embellissement et à la structuration des paysages, et participent à la protection de l'eau et des sols.



Intérêts économiques



Les haies sont sources de production de bois. Bois d'œuvre, planches, bois de chauffage (bûches et plaquettes), piquets pour clôtures, Bois Raméal Fragmenté (BRF).

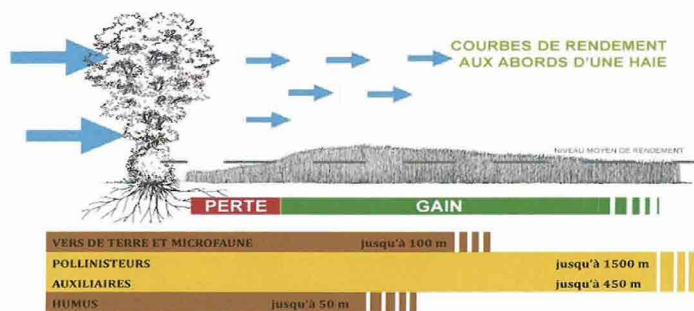
Intérêts agricoles

Les haies ne sont pas les ennemies des agriculteurs.

- Elles limitent l'érosion des sols, servent de clôtures naturelles pour le bétail, et participent à l'insertion des bâtiments agricoles.
- Elles protègent les cultures par leur effet brise-vent.
- Elles ont une incidence positive sur les rendements : les effets dépressifs observés sur une distance de 1 à 2 fois la hauteur de la haie sont compensés par 2 à 6 fois en milieu de parcelle.

DES ARBRES QUI TEMPÈRENT LES EXCÈS CLIMATIQUES

HAIE ET CULTURE : UN BILAN POSITIF



PROJETS

Notre support de vie est un bien commun.

Toutes les actions visant à sa restauration et à son embellissement sont complémentaires et nécessitent l'implication de toutes les générations, agriculteurs, chasseurs, collectivités territoriales et citoyens : c'est l'objectif de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.

• Poursuivre les efforts de plantation engagés avec un objectif de 1000 arbres par an.

• Réaliser des inventaires des éléments fixes communaux.

Objectif : 3 communes par an.

• Privilégier la régénération naturelle. Dans ce cadre, la notion d'appropriation par les citoyens prendra tout son sens sur le thème « Mon village, un habitant, un arbre », avec une identification par un signe distinctif des arbres à conserver aux entrées des villages et hameaux.

Objectif : 1 commune par agent.

«Au détour des chemins»

La gestion des bords de routes et de chemins

Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin

«C'est avec enthousiasme que j'ai accepté de collaborer à une expérience innovante de préservation du biotope.

La commune d'Ardin, par ses caractéristiques géographiques, ses nombreux chemins, la diversité de ses paysages, sa géologie variée offre un terrain d'expérimentation particulièrement favorable aux initiatives de protection de la diversité végétale et animale.

Dans une démarche partagée avec tous les acteurs, nous allons nous engager dans une gestion raisonnée de nos chemins, de nos haies, de nos bandes enherbées, pour favoriser le développement harmonieux des espèces.

Je remercie la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres d'avoir pensé à notre commune pour y conduire une telle démarche.

J'espère que cette action permettra la reconquête de paysages variés qui favoriseront d'agréables promenades, riches de découvertes et d'étonnement.

Notre nature est belle, sachons la protéger, sachons la promouvoir, sachons la partager.»

A l'instar des pratiques d'écogestion initiées par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, des tests prometteurs ont été effectués sur la commune d'Ardin

PROJETS

- Poursuivre l'action mise en place sur la commune d'Ardin, et sensibiliser d'autres collectivités à l'intérêt de cette démarche.

- Proscrire l'utilisation d'herbicides,

- Pas d'intervention entre le 15 avril et le 31 juillet,

- Répartir l'entretien sur plusieurs périodes (fin d'été, automne-hiver)

- Favoriser la fauche par rapport au broyage,

- Limiter la vitesse des engins.

Objectif : 3 communes par an.



«Au fil de l'eau»

La préservation des zones humides



La Gâtine : château d'eau des Deux-Sèvres

L'eau est omniprésente en gâtine, particulièrement sous forme d'étangs, prairies humides, et mares.

Ces dernières, souvent méconnues, ont subi de fortes détériorations depuis quelques années : drainage et labour des prairies, comblement des mares.

Pourtant, elles ont un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau (épuration, prévention des crues...) et abritent une flore et une faune extrêmement riche et variée.



• Un programme de suivi des populations de loutre et castor d'Europe est en cours dans le cadre du réseau national initié par l'ONCFS.

• En partenariat avec l'école de Mazières en Gâtine, des travaux de restauration et d'aménagements d'une mare communale ont été entrepris avec la participation des élèves. A la fin du projet, un panneau de présentation du projet réalisé par les enfants a été posé sur le site en partenariat avec la commune.

La mare

Panneau réalisé par les classes de CE1, CE2 et CE3 de l'école élémentaire de Mazières-en-Gâtine, année 2012-2013, avec le soutien de la Commune de Mazières-en-Gâtine et le partenariat de la Fédération Départementale des Chasseurs (FD).

Qu'est-ce qu'une mare ?

Une mare est une étendue d'eau peu profonde, plutôt ronde, de taille moyenne (plus petite qu'un étang) avec une pente douce et une hauteur d'eau comprise de 1 à 10cm. L'eau d'une mare provient de la pluie, des nappes phréatiques et du ruissellement. Lorsqu'il fait chaud, l'eau d'une petite mare s'évapore. Il faut attendre qu'il pleuve pour qu'elle se remplisse à nouveau.

A quoi sert une mare ?

Aujourd'hui les hommes, les bœufs et les cochons se servent de la mare pour boire, manger, se laver, prendre de l'eau, faire la vaisselle, laver les vêtements. Avant, on l'avait pas de rivière, alors on allait se servir dans la mare. Aujourd'hui elle sert toujours pour le pêche (poissons, grenouilles), la chasse (lagotards) ou encore pour les activités de loisirs (pique-nique, randonnée...). Elle peut également servir aux agriculteurs qui y déposent y faire boire leurs vaches, élans, que de leur mettre un abreuvoir.

Pas ailleurs elle sert d'habitat pour les animaux de la mare qui peuvent y boire, manger et se reproduire. C'est le cas de la grenouille qui a justement besoin d'une eau peu profonde pour pondre ses œufs.

La faune de la mare

Au-delà de la mare, on peut voir qu'il y a des animaux différents : des amphibiens, des insectes volants, les berges, des champignons, des grenouilles (on peut entendre le parole au mois de juin). Frédéric, Cécile et Arthur (Élèves du Département des Chasseurs) ont même lancé un sondage afin de préparer notre travail.

Gâce à notre pêche, nous avons découvert les nombreux insectes qui habitent dans la mare. Nous nous sommes servis d'une clé de détermination pour apprendre à les reconnaître : ranares, sangliers, légers, larves d'aphanocères, rotatoria, gammarus, d'hyères.

Nous avons appris qu'ils appartiennent à quatre catégories : les producteurs, les consommateurs, les décomposeurs et les décomposeurs.

Quels aménagements avons-nous fait ?

Gâce au soutien de la municipalité, la mare a été entretenu avec l'aide des techniciens de la Fédération départementale des chasseurs.

On a enlevé certains végétaux envahissants comme les callitriche. On a recouvert les trop pleins avec des pierres concassées de la berge et de la terre et nous y avons planté des iris tout autour de la mare.

Maintenant, elle a un aspect plus naturel.

Merci à : Olivier A., Jean R., Luc S., Daniel G.

ZOOM sur la grenouille

La grenouille pond des œufs, qui sont collés avec de la gelée. La mare est de 100cm de haut. Les œufs sont enroulés en un long et il est très bruyant. C'est le moment de respirer pour faire.

A un mois, quand il pond ses œufs, il peut sauter et se déplacer de 10cm.

Les petits arrivent communément à passer de deux mois, se posent de devant apparemment. Il est mouillé et mouillé. Il mange des petites plantes, des insectes et des petits insectes.

A deux mois, le bébé devient grenouille, mais il lui reste encore un long moment qui se recouvre d'une peau.

Quand la grenouille est adulte, elle passe plus de temps à se baigner et à se pour manger, elle guette les insectes qui passent.

Et les aménagements d'une mare sont réalisés.

La flore de la mare

Au-delà de la mare, il y a beaucoup de végétations plus ou moins visibles selon la saison.

Vous pouvez observer ces différentes espèces en cherchant, les numéros autour de la mare.

- 1- Iris
- 2- Lythridium
- 3- Bambusa
- 4- Filippe

Olivier A., Jean R., Luc S., Daniel G.

PROJETS

- faire découvrir les espaces naturels aux enfants, pour mieux les comprendre et les protéger.
- Organiser des chantiers d'entretien et de restauration ou de création, à l'instar des travaux réalisés par les élèves de Mazières en Gâtine. Objectif : 3 chantiers par an.
- Participer aux programmes nationaux de suivi des loutres et visons d'Europe en Deux-Sèvres : 6 points de prospection loutres et renseignement d'un carnet d'enregistrement des collisions routières.
- Participer aux réflexions dans le cadre du programme NATURA 2000
- Travailler avec les syndicats d'eau pour cibler les aménagements favorables à la protection de l'eau (haies, intercultures...)



4. Nos communes, espaces de Biodiversité

Des partenariats ont été mis en place entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et les communes de l'Absie et Ardin.

La valorisation, et l'appropriation par les habitants du secteur du petit patrimoine est réalisée par l'intégration de sentiers de découvertes sur les communes de Secondigny et Ardin.



Ailleurs, c'est la Trame Verte et Bleue qui est mise à l'honneur, notamment avec des programmes de plantation et des diagnostics environnementaux à l'Absie. Ces actions ont donné lieu à des animations scolaires sur le thème, mais aussi à un programme de réduction des pesticides au niveau local.



5. Des pratiques culturales respectueuses de l'environnement

Le développement de la biodiversité passe par la mise en place de pôles expérimentaux et de vulgarisation traduisant une mise en œuvre de techniques culturales respectueuses de l'environnement, en collaboration avec des exploitants agricoles, et par l'aménagement des territoires en partenariat avec les collectivités.



Pratiques culturales

favorables à la vie biologique du sol



Assolement raisonné

et gestion des intercultures



Parcelle repensée



Développement des auxiliaires de cultures



Utilisation raisonnée des pesticides : intraparcellaire...



... et en bord de champs

Les intercultures

Les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates (CIPAN) évitent que les sols restent nus pendant la période hivernale.

Elles permettent de réduire le lessivage des nitrates.

Elles servent de refuge à la petite faune de plaine tout en lui apportant de la nourriture.

Le projet est d'orienter le choix des exploitants agricoles vers de nouveaux mélanges mis au point par la Fédération, associant graminées, plantes à fleurs, crucifères et légumineuses. Ces mélanges permettront le développement des auxiliaires de cultures, des pollinisateurs, et l'amélioration de la structure des sols par leur système racinaire.

Divers mélanges seront composés : « avoine, sarrasin, phacélie », « avoine, vesce, sarrasin, moutarde », « bourrache, phacélie, mélilot, sarrasin », « sainfoin, mélilot, trèfle violet, minette, phacélie »...

Les bandes enherbées

Non traitées et non fertilisées, elles ont un intérêt pour l'ensemble de la faune sauvage. Connectées entre elles ou avec d'autres éléments, fixes du paysage (haies, chemins, murets...) **elles constituent des corridors écologiques et participent à la reconquête de la Trame Verte et Bleue.**

Elles servent de réservoirs aux auxiliaires de cultures.

En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau...), elles contribuent à la qualité de l'eau, diminuent le phénomène d'érosion des sols, et participent à l'embellissement du paysage.



Les couverts environnementaux

Sous l'ancienne appellation « Jachère Environnement Faune Sauvage » ces couverts diversifiés permettent, dans des espaces cultivés, de maintenir la biodiversité. Ils participent à la limitation des dégâts occasionnés aux cultures par la faune sauvage.

Leur fonction est de favoriser la faune sauvage, qu'elle soit chassable (perdrix, faisan, lièvre...) ou non (petits passereaux, reptiles, insectes...).



Ces parcelles servent alors de réserve de nourriture, par les plantes qui les composent aussi bien que par les insectes qu'elles abritent. Ces insectes conditionnent la survie des poussins lors de leurs premières semaines de vie.

L'apport sur ces parcelles d'intrants et de pesticides étant interdit, ils participent à la préservation de la qualité de l'environnement.



PROJETS

Au regard des actions engagées ou en cours sur ce pays, il est indispensable de les pérenniser et de les développer par :

- *L'animation de groupes de responsables de territoires volontaires déjà existant et l'élargissement à de nouveaux participants.*
- *Une contractualisation avec la Chambre d'Agriculture visant à reconstituer des infrastructures agro-écologiques favorables à la biodiversité et plus particulièrement aux auxiliaires de cultures et à la faune sauvage.*
- *L'organisation de réunions publiques de restitution des résultats pour permettre aux citoyens de s'approprier cette démarche. **Objectif : 2 réunions annuelles***
- *La gestion des éléments fixes du paysages pour les rendre favorables à la biodiversité ordinaire.*
- *Le développement de surfaces en couverts environnementaux, tout en maintenant celles déjà implantées sur le secteur. **Objectif : 10 ha/an***
- *La validation et la promotion des repousses de céréales au titre des couverts environnementaux. **Objectif : 150 ha/an***
- *La vulgarisation des résultats et la transposition des actions constituent l'objectif fondamental.*

Les couverts mellifères



Sur le même principe que les couverts fleuris, appréciés des riverains et des promeneurs, le couvert mellifère combine les avantages d'un mélange classique et la beauté d'une parcelle fleurie. Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés tant aux exploitants qu'aux collectivités.

L'abeille, le plus connu des auxiliaires des cultures, est menacée sur tout le territoire. L'implantation de couverts mellifères permet aux ouvrières de trouver une source de nourriture à proximité immédiate de leur ruche, mais également de butiner des fleurs exemptes de tout traitement.

Si le sort de l'abeille intéresse de plus en plus le grand public, de nombreuses autres espèces de pollinisateurs, tout aussi utiles et menacées, profitent de cet aménagement :



PROJETS

Les couverts proposés dans le commerce sont dans la majorité des cas composés de plantes et fleurs qui n'existent pas dans le milieu naturel, et qui pourraient avoir à terme une incidence sur l'environnement.

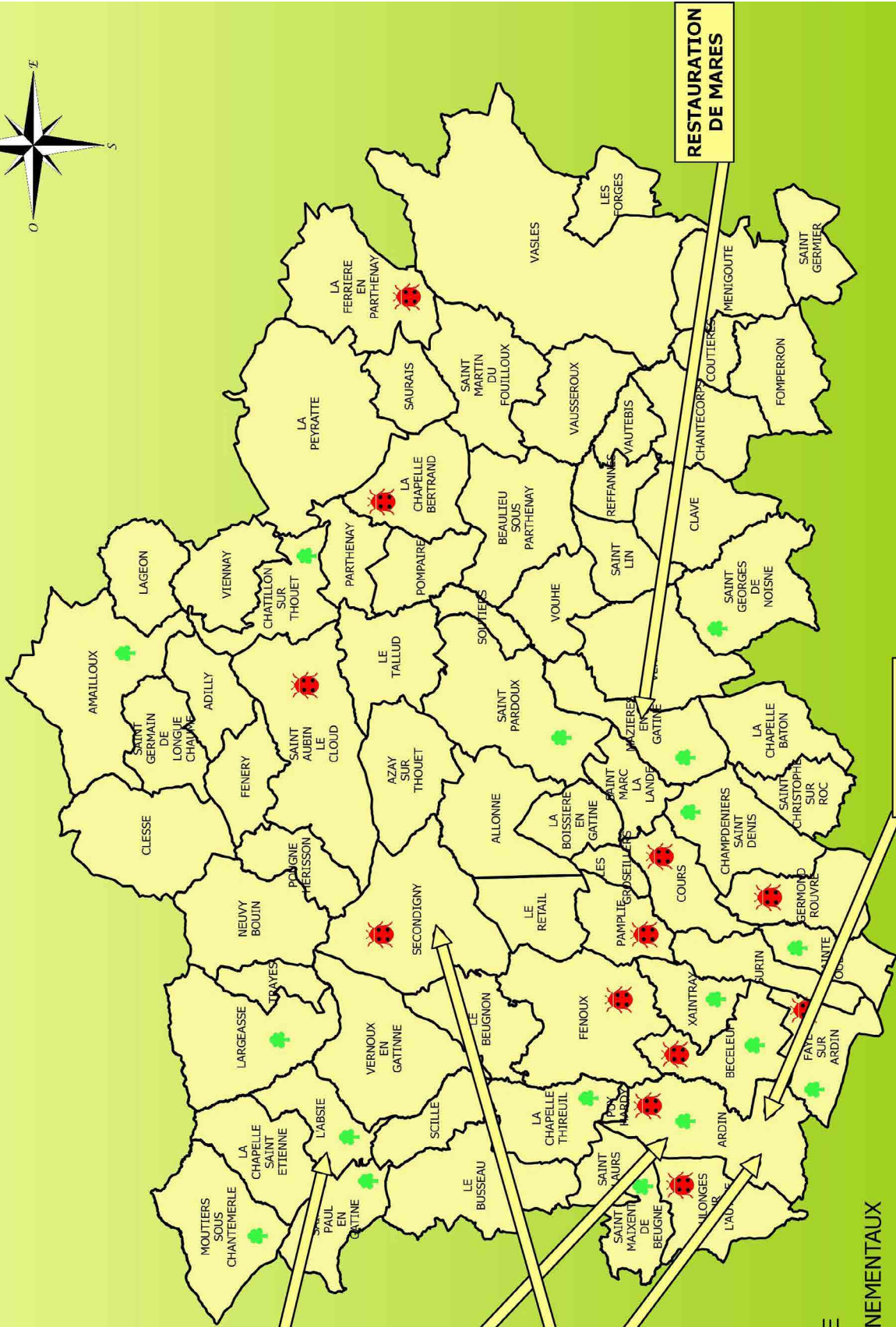
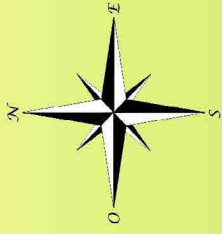
- Envisager des partenariats avec les arboriculteurs en testant des bandes fleuries au sein des vergers.

- Mise en place de couverts biodiversité sous forme de linéaires.

Objectif : 2 ha de linéaires de 3 à 6 m de large.



LES ACTIONS DE BIODIVERSITE EN GATINE



TRAME VERTE ET BLEUE

RANDONNEE

SENTIERS

RESTAURATION DE MARES

GESTION DES CHEMINS

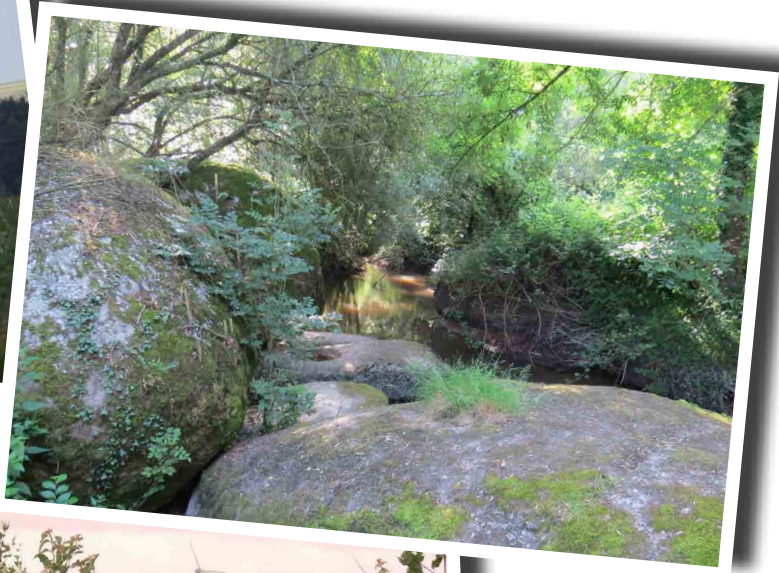
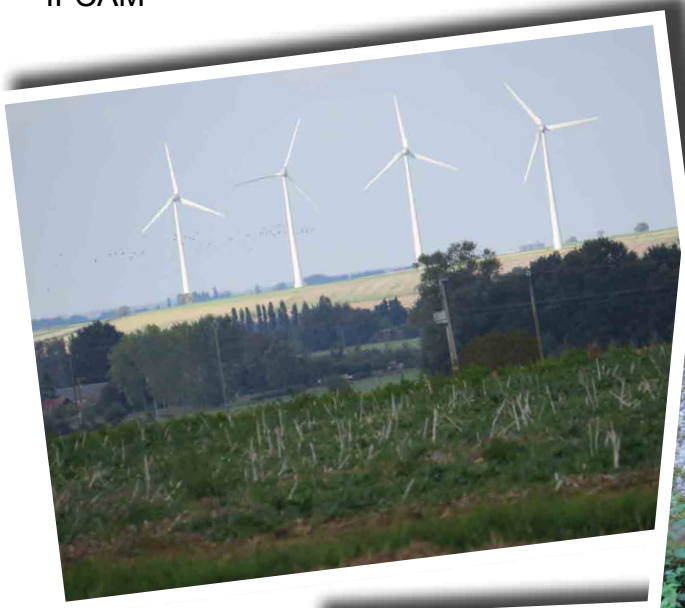
- Légende**
- ACTIONS_BIODIVERSITE
 - COUVERTS ENVIRONNEMENTAUX
 - PLANTATIONS



6. Développer de nouveaux partenariats

La recherche de nouveaux partenariats, avec les collectivités locales, le secteur industriel, et d'autres associations, permettra la mise en place d'aménagements pérennes qui viendront compléter les dispositifs existants :

- Pays de Gâtine
- Voies autoroutières (suivi des corridors écologiques)
- RTE (aménagements favorables à la faune sous pylônes)
- Agences de l'eau
- Syndicats de gestion
- Parcs éoliens.
- IFCAM





7. Développement de la faune sauvage



La petite faune gibier fait intégralement partie du patrimoine. Sa présence, comme d'autres espèces indicatrices, caractérise la richesse des milieux.

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres s'engage depuis plusieurs années à initier, aider techniquement et financièrement la mise en place d'opérations pilotes.



Un territoire riche et varié est un territoire accueillant pour la faune sauvage.

La mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'aménagements est un préalable obligatoire à toute opération de développement d'espèces gibier comme le faisane commun, la perdrix, le lapin de garenne...

Des milliers d'hectares deux-sévriens leur sont dédiés.



Une démarche participative

Les démarches de suivi des populations par comptage font l'objet d'une implication du public. Selon les méthodes utilisées, ce sont les scolaires, le grand public, les chasseurs ou les habitants du territoire qui sont conviés à participer sur le terrain.

Comptage de perdrix Faye sur Ardin



Comptage de chevreuils à l'approche



Comptage au phare de lapins de garenne



Comptage de lièvres au phare



Des outils, les projets de territoires, dont le but est :

- De structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques locales afin de redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires, conformément aux orientations et engagements portés au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Fédération des Chasseurs des Deux Sèvres.



PROJET :

- Diagnostiquer et aménager les territoires avant toute opération de repeuplement.
- Préserver et développer les populations naturelles de petits gibiers (perdrix royales)

Objectif : 1 à 2 ACCA par agent et par an

- Assurer un suivi et une gestion pérenne, par le biais de comptages, de plans de gestion adaptés, et la mise en place de structures de types GIASC* ou GIC*.
- Vulgariser auprès du plus grand nombre et développer ces opérations.
- Garantir et justifier l'effort des partenaires engagés dans ces projets en organisant des visites sur le terrain.

Objectif : un groupe de 5 à 10 responsables par agent et par an.

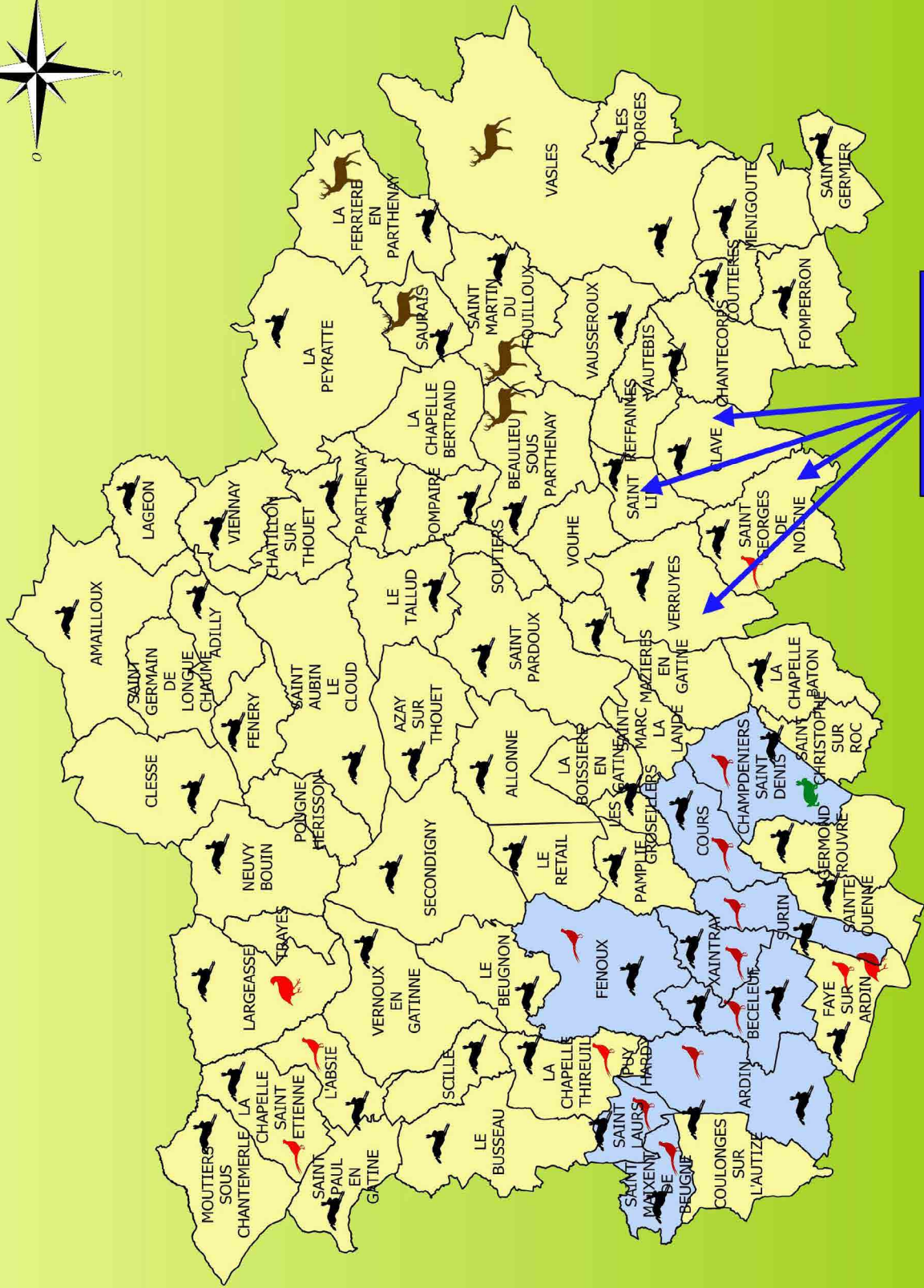
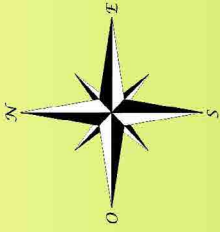
- Impliquer les scolaires et les habitants lors des opérations de dénombrement.
- Veiller aux équilibres agro-cynégétiques, en particulier dans les secteurs sensibles aux dégâts de sangliers. (Animation des Comités de Vigilance Locaux)



GIASC : Groupement d'Intérêts Agro-Sylvo Cynégétiques.

GIC : Groupement d'Intérêts Cynégétiques.

GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE



Légende

-  FAISAN
-  LIEVRE
-  PERDRIX
-  LAPIN
-  CERF

Gâtine

 GATINE VALLEES AUTIZE-EGRAY

SUIVI LOUTRE



8. Dire ce que l'on fait et faire partager, c'est donner du sens à nos actions

Une action partagée sur le territoire entre scolaires, étudiants, chasseurs, agriculteurs, collectivités et citoyens

Une démarche globale pour des actions collectives cohérentes



Education à la nature

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, association agréée au titre de la protection de la nature, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département.

Une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » a été signée en mars 2010 entre la Fédération Nationale des Chasseurs et le Ministère de l'Education Nationale.

Sur le plan départemental, plusieurs thèmes sont proposés :

- Les oiseaux de nos campagnes
- La haie, source de vie,
- La faune sauvage locale,
- Le bocage, un paysage menacé
- La mare et les zones humides
- Les auxiliaires de culture et les pollinisateurs



Les animations, en classe ou sur le terrain, sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique.



PROJETS

• *Poursuivre et renforcer les partenariats existants, notamment avec les communes et associations diverses.*

• *Poursuivre les interventions en cycle primaire, afin de mieux sensibiliser les enfants à leur environnement local.*

Objectif : 30 à 40 interventions

Communication et découverte

« On protège bien ce que l'on connaît bien »

Les actions menées doivent être connues et partagées par l'ensemble de la population, afin qu'elle se les approprie.

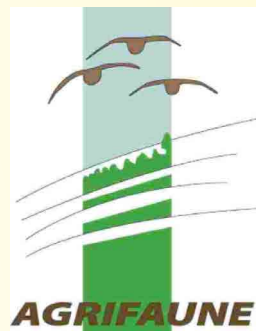
S'appuyant sur les compétences professionnelles de son service technique, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est en mesure de proposer plusieurs services aux collectivités territoriales.



PROJETS

- Participer aux journées nature organisées par nos partenaires (Ardin, Pomm'expo...) et autour des sentiers pédagogiques mis en place à Secondigny et Ardin.
- Organiser des randonnées thématiques. **Objectif : 2 randonnées annuelles.**
- Valoriser les actions conduites par une signalétique adaptée (panneaux et hôtels à insectes). **Objectif : 20 hôtels à insectes et signalétique.**
- Participer à la réalisation de films sur l'éducation à la nature pour promouvoir les compétences. **Objectif : 2 films.**

Partenaires du projet



Crédit photos : FDC79, C.GOUJON-BLEZEAU, D.VINCENDEAU, B.BRUNET, A. POUZINEAU, A.CHABAUTY, H.BOTON,
C.GAULTIER, G.NAULLEAU, F.AUDURIER

La chasse, une nécessité pour l'écologie



La chasse, une vraie passion d'aujourd'hui

